Photographie

Vue sur les numéros des loges, pour les coqs de combats, au Pitt Pont Vert, au Lamentin, Martinique, 2014.

ANDRÉ, JEAN-MICHEL (1976-....) Le Lamentin 2014

Description

Les coqs sont placés dans les loges avant le combat. La loi du 8 juillet 1964, autorise les combats de coqs dans les localités ou une tradition ininterrompue peut être établie. Tel est le cas de la Martinique. Cette tradition se maintient depuis plusieurs siècles, dans la Caraïbe, et va bien au de-là du simple folklorisme. Les combats ont lieu 4 fois par semaine, dans plusieurs communes du département martiniquais.

Informations

Extrait:	COMBATS DE COQS
Provenances:	Université des Antilles
Type de contenu - document:	Photographie - Couleur
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	image/jpeg

Mots clés

COMBATS DE COQS

LE LAMENTIN

21E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Citer ce document

André Jean-Michel, *Vue sur les numéros des loges, pour les coqs de combats, au Pitt Pont Vert, au Lamentin, Martinique, 2014.* , 2014. Extrait de: *Combats de coqs*, Bibliothèque numérique Manioc consulté le 22 novembre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/BUAPH230180.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés